



PROVENCE PROMOTION

Eric Lanzalavi en interview

Le Pôle "Industries culturelles et patrimoines" en route pour la labellisation

Unique en son genre dans l'Hexagone, "Industries culturelles et patrimoines" a pour ambition de bâtir un pôle autour de la culture ... Avec pour berceau, le territoire d'Arles, et la région PACA pour maritime, il est porté par des fonds baptismaux extrêmement solides : un patrimoine unique, attesté par le classement de 4 sites historiques au patrimoine mondial de l'Unesco, des collections archéologiques et artistiques de premier ordre, des festivals et manifestations culturelles de renommée internationale et la présence d'entreprises œuvrant pour et autour du culturel.

Comme le souligne Eric Lanzalavi, président du comité de candidature (et de l'entreprise Reprographie du Soleil) : il suffisait de "boucler la boucle entre les richesses du patrimoine bâti, naturel, culturel et l'ingénierie de la culture pour créer ce pôle..."



Eric Lanzalavi

> Quelle est la genèse de ce Pôle ?

Eric Lanzalavi : Un premier projet avait été lancé avec comme titre "Arles, place numérique". Il regroupait essentiellement des entreprises arlésiennes, œuvrant dans la numérisation des monuments historiques. L'échec de ce premier dossier a permis d'en bâtir un autre plus conforme dans ses objectifs aux attentes du ministère de tutelle et de l'ambition d'un pôle de compétitivité :

- réunir un plus grand nombre d'acteurs,
- définir une thématique incluant une facette industrielle,
- mettre en place un mode d'organisation, plus en phase avec le projet de pôle de compétitivité, et donc fédérer le projet autour des entreprises porteuses.

> Qu'est-il advenu de ces desseins initiaux ?

Eric Lanzalavi : Aujourd'hui, le pôle s'est rebaptisé "Industries culturelles et patrimoines". Il est le seul de ce type en France : être constitué autour de la culture et faire en sorte que les industries culturelles soient considérées comme un pan entier de l'économie d'une région. Elles sont sources d'innovation et d'emploi.

> Comment le pôle est-il structuré désormais ?

Eric Lanzalavi : Autour de quatre thématiques :

- patrimoine bâti,
- patrimoine naturel,
- patrimoine culturel,
- ingénierie et diffusion de la culture.

Par là-même, il rassemblera les différents acteurs du secteur culturel et patrimoine (industrie, recherche, enseignement) sans oublier de clore la boucle avec les festivals régionaux de renommée internationale. Ces manifestations culturelles sont, comme un point d'orgue, les réceptacles de la quintessence de ce pôle.

> Quels sont les projets en cours et que représentent-ils ?

Eric Lanzalavi : Aujourd'hui, ce sont déjà 35 à 38 projets qui représentent un investissement de 7 à 8 millions d'Euros pour les entreprises, 500 000 emplois référencés et la création de 500 emplois directs à venir sur la région PACA.

> Quel "poids" pèse Arles au cœur de ce pôle ?

Eric Lanzalavi : Les atouts d'Arles, comme place numérique, trouvent leur raison d'être naturellement. Ils ne sont plus, comme avant, le cœur du projet, mais un outil transversal de ralliement des entreprises. Ce savoir-faire, comme celui de toutes les NTIC présentes dans la région, va être à l'aune de la création de nouveaux produits ou services. On les trouvera dans la diffusion et la lecture de notre patrimoine sur des secteurs comme le multimédia, le tourisme, la restauration, la rénovation, la restauration et la gestion du patrimoine.



PROVENCE PROMOTION

Eric Lanzalavi en interview

> Qu'attendez-vous, à terme, de la constitution de ce pôle ?

Eric Lanzalavi : Nous permettrons de mutualiser tous les investissements réalisés sur la région dans les domaines de la culture, de la préservation du patrimoine naturel et culturel, dont les 500 millions d'euros investis par les Pouvoirs publics. La finalité est de bâtir une politique culturelle harmonisant les quatre plans : culturel, économique, social et naturel.

> Quelles sont ses perspectives d'avenir pour demain ?

Eric Lanzalavi : De nombreux centres se sont rattachés à nous : Avignon, Nîmes, Paris, Orange... dans l'idée de mettre en place de nouvelles manifestations culturelles qui englobent la préservation, l'innovation et l'exploitation du patrimoine sous de nouvelles formes plus contemporaines. Le territoire d'Arles peut imaginer devenir le centre de cette sphère qui draine de nombreux projets et les organise pour accroître la qualité des festivals, améliorer tout support de diffusion et développer un savoir-faire exportable.

> Mais comment éviter le danger d'une trop grande dispersion car la notion de "culture" est très large ?

Eric Lanzalavi : Effectivement même s'il va dans l'intérêt du futur pôle d'intégrer tout élément périphérique à la culture comme la protection de l'environnement - préservation contre les risques naturels (inondation), les méfaits du tourisme - sa volonté n'est pas, non plus, de se disperser.

Le centre névralgique reste la culture avec l'économie comme moteur. Il est, par exemple, hors de propos, d'inclure des horizons trop détachés de notre centre comme la gastronomie culinaire ou la préservation de la Camargue.

> Quand est attendue sa véritable reconnaissance ?

Eric Lanzalavi : Le dossier de candidature final sera probablement déposé en juillet. La réponse du ministère devrait être pour cet automne.